

*Cabinet de la Présidence*

Relevé de décisions de la séance du Conseil d'Administration du vendredi 13 février 2009,  
séance n° 6

Ordre du jour :

- Actualités de l'université.
- 1. Approbation du procès-verbal de la séance du vendredi 23 janvier 2009.
- 2. *Emplois : propositions d'échanges enseignants-chercheurs, enseignante et BIATOSS (point ajouté en séance).*
- 3. Pédagogie :
  - Examen des maquettes de Master.
  - Coût des formations.
  - Convention de coopération internationale entre l'Université Sorbonne Nouvelle et la Escola de Administração de l'université fédérale du Rio Grande do Sul (Brésil) et l'Ecole supérieure de commerce (ESC) de Troyes.
- 4. Schéma directeur du Bureau d'aide à l'insertion professionnelle.
- 5. Questions diverses.

Point n° 1 : Approbation du procès-verbal de la séance du vendredi 23 janvier 2009.

**Le procès-verbal de la séance du vendredi 23 janvier 2009 est approuvé à l'unanimité, moins 1 abstention.**

Point n° 2 : *Emplois : propositions d'échanges enseignants-chercheurs, enseignante et BIATOSS. (point ajouté en séance).*

**Les propositions d'échanges enseignants-chercheurs, enseignante et BIATOSS, ci-dessous, sont approuvées par voix 21 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions :**

Emplois restitués						Emplois demandés		Solde
nature	n° de l'emploi	à titre d'information corps grade de la personne occupant précédemment l'emploi	date de restitution	programme titre	coût	nature	coût	
MCF	204	MCF hors-classe	01/09/2009	150-T2	79298	PR	79298	0
ASS	529	Assistant	01/09/2009	150-T2	53032	PRCE	51264	-1768
MCF	631	MCF classe normale	01/09/2009	150-T2	64413	SGASU	82614	18201
MCF	751	MCF classe normale	01/09/2009	150-T2	64413	IGE	54456	-9957
C-TC	11366 E	Adjoint technique (E3)	01/09/2009	150-T2	34621	TCH	41871	7250
C-TC	11373 M	Adjoint technique (E3)	01/09/2009	150-T2	34621	TCH	41871	7250
C-TC	46689 Z	Adjoint technique (E3)	01/09/2009	150-T2	34621	TCH	41871	7250
<b>total</b>								<b>28226</b>

Point n° 3 : Pédagogie :

- Examen des maquettes de Master. (cf : annexe n° 1 de ce présent relevé de décisions).

**La campagne d'habilitation 2009-2012 des Masters est approuvée à l'unanimité, moins 1 abstention.**

- Coût des formations.

**Résolution n° 1 :**

**« Le Conseil d'administration de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, en vue de reconquérir des marges de manœuvre budgétaires, décide de ramener à 27 % (contre 34.21 % actuellement) la part des heures complémentaires dans le total des heures d'enseignement, dès l'exercice budgétaire 2010. »**

**La résolution n° 1 est approuvée à l'unanimité.**

**Résolution n° 2 :**

**« Le Conseil d'administration de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 fixe à 45 étudiants (inscrits pédagogiques) le seuil de dédoublement et à 15 étudiants (inscrits pédagogiques) le seuil d'ouverture d'un groupe de Travaux Dirigés en licence, l'effectif moyen des groupes de TD des enseignements concernés devant être au moins égal à 40. L'accueil d'étudiants « non spécialistes » dans des enseignements répertoriés comme UE libres s'effectue jusqu'à concurrence du seuil de dédoublement. Pour les licences à faibles effectifs, sous réserve de validation par le Conseil d'administration, un seul groupe sera ouvert, même s'il est inférieur à 15. »**

**La résolution n° 2 est approuvée à l'unanimité.**

**Résolution n° 3 :**

**« Dans le cadre d'une régulation des pratiques et d'une réduction du nombre des séminaires, le Conseil d'administration de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 fixe :**

- **au taux maximum de 1,5 le décompte d'1h d'enseignement en séminaire de master et doctorat (sauf cas spécifique, validé par le Conseil d'Administration) ;**
- **à 40 % maximum la part du service d'un enseignant-chercheur pouvant être effectuée sous forme de séminaire de master (sauf cas particulier lié à la faiblesse d'encadrement statutaire de la composante concernée) ;**
- **à une demi-heure (équivalent TD) par étudiant inscrit pédagogiquement la prise en compte dans le service d'un enseignant-chercheur de l'encadrement d'un mémoire de master ou d'un rapport de stage. »**

**La résolution n° 3 est approuvée à l'unanimité, moins 1 abstention.**

**Résolution n° 4 :**

« Le Conseil d'administration de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 décide que les montants prévisionnels d'heures complémentaires attribuées au titre du budget 2010 (première année budgétaire de la mise en place des formations 2009 - 2012) , déterminés à la suite d'un dialogue de gestion avec les composantes, seront notifiés à chaque composante après validation par le Conseil d'Administration du 3 avril.

Ces montants devront tenir compte simultanément de l'objectif de maîtrise des dépenses en heures complémentaires fixé par la résolution n°1, du taux d'encadrement statutaire et des charges d'enseignement de chaque composante.

Ils feront l'objet d'ici la première quinzaine du mois de mai d'un dialogue de gestion avec chacune des composantes, au cours duquel seront notamment évaluées les dépenses incompressibles liées au recrutement des professionnels. Le dialogue sera conduit par une cellule d'appui dirigée par Mme Salazar Orvig, Vice-Présidente du CEVU, et composée de M. Gaillot, Secrétaire Général, Mme Hamon Sirejols, Présidente de la Commission du budget, et M. Cavallo, Responsable de la division de la scolarité.

Le Conseil d'Administration examinera le rapport de la cellule d'appui dans sa séance du 29 mai 2009. Il validera alors les solutions issues des négociations. »

La résolution n° 4 est approuvée à l'unanimité.

- Convention de coopération internationale entre l'université Sorbonne Nouvelle et la Escola de Administração de l'université fédérale du Rio Grande do Sul (Brésil) et l'Ecole supérieure de commerce (ESC) de Troyes.

La convention de coopération internationale entre l'université Sorbonne Nouvelle et la Escola de Administração de l'université fédérale du Rio Grande do Sul (Brésil) et l'Ecole supérieure de commerce (ESC) de Troyes est approuvée à l'unanimité, moins 9 abstentions.

Point n° 4 : Schéma directeur du Bureau d'aide à l'insertion professionnelle.

Le Schéma directeur du Bureau d'aide à l'insertion professionnelle de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 est approuvé à l'unanimité



*C. Lemaudeley*  
Christine LEMARDELEY

## Campagne d'Habilitation 2009-2012

Masters  
CA du 13 février 2009

## Plan de la présentation

1. Méthode de travail
2. Questions générales
3. Présentation des masters, par mention et spécialités
4. Problèmes et questions
5. Le vote du CEVU

## Travail du CEVU

- Groupe de travail
  - Des élus volontaires :
    - Marie-Laure Basilien; Line Cottagnies ; Kerstin Hausbei; Catherine Frantz, Barbara Le Maître; Anne Salazar Orvig
  - Des personnels CEVU ou liés aux formations:
    - Michèle Descoust-Dupont, Bruno Cavallo, Françoise Noblins-Blanc
- Grille d'analyse et lecture de la maquette
- Rapport au groupe, discussion du groupe et préconisations
- Rencontre ou échange téléphonique + support écrit avec les responsables du master et/ou directeur de composante
- Retour de la maquette corrigée et présentation au CEVU et au CS

## Grille de lecture (1)

- Structure et cohérence de la formation
  - Nombre de spécialités / mention :
  - Nombre de parcours / spécialité
  - Finalité recherche ou professionnel
- Les objectifs de formation sont-ils clairement énoncés ?
- Public de la spécialité : provenance, effectifs
- Conditions d'admission
- Volume horaire hebdomadaire de la formation .

## Grille de lecture (2)

- Nombre de séminaires proposés
- Proportion CM – séminaires (voire TD)
- Enseignements fonctionnels :
  - Méthodologie (formation à la recherche documentaire, autres )
  - Enseignements d'informatique.
  - Place de la langue
- Enseignements d'ouverture professionnelle
- Place et poids du mémoire – ou du rapport de stage – dans la formation
- Distribution des E.C.T.S.

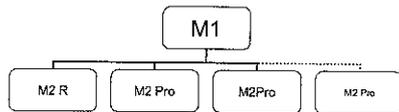
## Les mentions de master

- Cinéma et Audio-visuel
- Communication
- Etudes Européennes
- LEA
- Lettres
- Médiation Culturelle
- Sciences du Langage
- Etudes théâtrales
- Langues, Littératures et Civilisations Etrangères

## Structure des masters

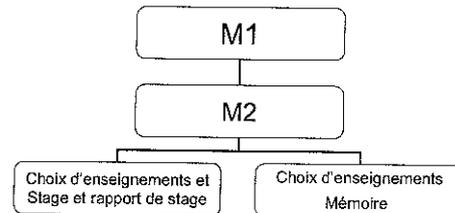
Distinction Master Recherche / Master Pro : très fréquente

- M1 : tronc commun (+ parcours)
- M2 : distinction Recherche (+ parcours) et Pro
- Problème : absence de continuité entre M1 et M2 pour certains masters Pro



## Structure des masters

2/3 cas se rapprochent du schéma en T



## Co- habilitations et partenariats

- Co-habilitation => le même diplôme délivré par les universités partenaires
- Coopération / partenariat : échange de séminaires
- Co-habilitation <=> niveau spécialité

## Co- habilitations et partenariats

Paris 3 porteur

- Etudes cinématographiques et audio-visuelles - Pratiques contemporaines de l'image - Udine
- Etudes théâtrales : le texte et la scène (Paris X)
- Etudes théâtrales : Théâtre et autres arts (ENS)
- LLCE : Etudes Lusophones (Paris VIII)
- LLCE Etudes irlandaises (?) (Lille et Caen)

## Co- habilitations et partenariats

Paris 3 non porteur

- Relations internationales (Paris 2)
- Ingénierie linguistique (Paris 10 – Inalco)
- De la Renaissance aux Lumières (ENS – Paris IV)

## Suite à l'évaluation par l'AERES

- Des modifications
  - travail tronc commun (études internationales)
  - refonte des spécialités en parcours
    - cinéma
    - théâtre
- Réaffirmation de choix
  - spécialité études irlandaises (cf. cohabilitation)
  - Echanges interculturels : réaffirmation de dimension communication
- Questions sur ancrage de certaines spécialités :
  - Langues et musique
  - DEBRA

### Mention : Cinéma et audiovisuel

Spécialité		Effectifs 2007-08	Caps.accueil 2008-09	Vol. horaire hebdo.
Etudes cinématographiques et audio-visuelles	M1	300	300	12h
	M2	150	150	9h30
Didactique de l'image	M2	21	25	SM3 : 10 h
Pratiques cont. de l'image (ouvert en 2007-2008) <i>Master international</i>		M1 : 22 M2 : non ouvert	M1 : 25 M2 : 22 <small>Montée en puissance jusqu'à 55 en 2008-2012</small>	M1 : 11h 30 - 8 h SM3 : 4 h

### Mention : Cinéma et audiovisuel

Spécialité		Effectifs 2007-08	Caps.accueil 2008-09	Vol. horaire hebdo.
Etudes cinématographiques et audio-visuelles	M1	300	300	12h
	M2	150	150	9h30
Didactique de l'image	M2	21	25	SM3 : 10 h
Pratiques cont. de l'image (ouvert en 2007-2008) <i>Master international</i>		M1 : 22 M2 : non ouvert	M1 : 25 M2 : 22 <small>Montée en puissance jusqu'à 55 en 2008-2012</small>	M1 : 11h 30 - 8 h SM3 : 4 h

### Information - Communication

Spécialité		Effectifs 2007-08	Caps.accueil 2008-09	Vol. horaire hebdo.
Information - Comm.	M1	163 ?	272	12 - 12,5
Information - Communication	M2	32		12 h - 1 h.
Comm. entreprises et institutions	M2P	30	25	25 hs
Journalisme culturel	M2P	18	25	30, 3
Ingénierie des échanges inter-cults	M2P	23	25 ?	30, 4 11, 2
AIGEME	M2P	29	60 ?	26, 15

### Mention : Etudes théâtrales

Spécialité		Effectifs 2007-08	Caps.accueil 2008-09	Vol. horaire hebdo.
Le texte et la scène	M1	248 pour le M1 et le M2	250	7,5
	M2R		100	7,5-3
Théâtre et autres arts	M2R		25	12 - 4
Métiers de la production théâtrale	M2P	14	25	20,5 - 19

### Mention : Etudes théâtrales

Spécialité		Effectifs 2007-08	Caps.accueil 2008-09	Vol. horaire hebdo.
Le texte et la scène	M1	248 pour le M1 et le M2	250	7,5
	M2R		100	7,5-3
Théâtre et autres arts	M2R		25	12 - 4
Métiers de la production théâtrale	M2P	14	25	20,5 - 19

### Mention Médiation culturelle

Spécialité		Effectifs 2007-08	Caps.accueil 2008-09	Vol. horaire hebdo.
Médiation culturelle	M1	210	220	7.30 h
Histoire, esthet et sociologie de projets culturels	M2	25	25	15 h - 3 h
	M2R			18 h - 20 h
Conception et direction de projets culturels	M2P	25	25	18 h - 20 h
Tourisme culturel et territoire	M2	35	35	SM 3 : 25,58 hs ou 12,30 hs
	M2P			SM 4 : 12,30
DEPRA	M1	15	35	20 h - 19 h
	M2	20		21 h - 18,4

### Mention : Lettres

Spécialité		Effectifs 2007-08	Caps.accueil 2008-2009	Vol. horaire hebdo.
Lettres	MR1	357	345	12 h - 8.30 h
	MR2	147	165	8 h - 4 h
Techniques éditoriales	MP2	17	20	13,5 h
Littérature gén. et comparée	MR1	48	70	10.30 h - 11.30h -
	MR2	44	45	8.30 h - 6.30h
Renaissance et Lumières	MR	Cohabilitation avec l'ENS et Paris IV		

### Mention : Lettres

Spécialité		Effectifs 2007-08	Caps.accueil 2008-09	Vol. horaire hebdo.
Lettres	MR1	357	345	12 h - 8.30 h 7,79
	MR2	147	165	8 h - 4 h 7,07
Techniques éditoriales	MP2	17	20	13,5 h 16,8
Littérature gén. et comparée	MR1	48	70	10.30 h - 11.30h 9,6
	MR2	44	45	8.30 h - 6.30h 9,5
Renaissance et Lumières	MR	Cohabilitation avec l'ENS et Paris IV		

### Mention : LLCE

Spécialité		Effectifs 2007-08	Caps.accueil 2008-09	Vol. horaire hebdo.
Etudes britanniques, nord-am. et post-co. M1	M 1	239	250	12,25 - 11 h 11,7
	M 2 R P	200	200	9 - 3 h 6,5
Etudes irlandaises	M 2 R	27		11 - 6 h 10,35

### Mention : LLCE

Spécialité		Effectifs 2007-08	Caps.accueil 2008-09	Vol. horaire hebdo.
Etudes germaniques	M 1	24	45	12h 30 11,8
	M 2 R	10	30	8h - 3h 11
Parcours Allemand-histoire	M 1	4	15	12h 30
	M 2 R	2	10	8h - 3h

### Mention : LLCE

Spécialité		Effectifs 2007-08	Caps.accueil 2008-09	Vol. horaire hebdo.
Etudes italiennes	M 1 R	38	45	13,5 - 16,5 9,16
	M 2 R	21	25	9 - 3 8,58

### Mention : LLCE

Spécialité		Effectifs 2007-08	Caps.accueil 2008-09	Vol. horaire hebdo.
Etudes hispaniques et latino- américaines	M 1 R	?	?	12 h 30 - 18 h
		2006-2007 : 65		14,24
	M 2 R	?	?	7-8 h ?

### Mention : LLCE

Spécialité		Effectifs 2007-08	Caps.accueil 2008-09	Vol. horaire hebdo.
Etudes lusophones	M 1 R	26	30	11 h 30 - 11 h 9,78
	M 2 R	28	20	7 h - 0 3,6

### Mention : LLCE

Spécialité		Effectifs 2007-08	Caps.accueil 2008-09	Vol. horaire hebdo.
Etudes arabes, juives et hébraïques, indiennes et iraniennes	M 1 R	25		12 h 30 25,8
	M 2 R	22		10 h - 3 h 21,1

### Mention : LLCE

Spécialité		Effectifs 2007-08	Caps.accueil 2008-09	Vol. horaire hebdo.
Formation aux pratiques du journalisme européen	M 2 P	28		24.30 h (SM 3) 29

### Mention : LLCE

Spécialité		Effectifs 2007-08	Caps.accueil 2008-09	Vol. horaire hebdo.
Langues et musique	M 2 P	16		12 - 16 38,6

### Mention : Etudes internationales

Spécialité		Effectifs 2007-08	Caps.accueil 2008-09	Vol. horaire hebdo.
Etudes européennes	M1 : 89	100	14 - 8	9,5
	M2 R : 27	50	11 - 9	12,03
	M2 P : 20	30	26 - 8	
Etudes anglophones	M1 : 33	non spécifiées	9 - 6	9,3
	M2 R : 15		11 - 9	6,2
	M2 P : 15		4 - 0	
Etudes latino- américaines	M1 : 71	non spécifiées	16 - 11	21
	M2 R : 62		12 - 10	22,2
	M2 P : 39		25 - 4	
Relations internationales	Cohabilitation avec PII			

### Mention : LEA

Spécialité		Effectifs 2007-08	Caps.accueil 2008-09	Vol. horaire hebdo.
Traduction et terminologie juridiques et financières	M P	M1 : 125 M2 : 25	M2 : 25 / 30	M1 : 23 - 21,30 h 27,8 M2 : 15 - 2 h 30,6
	M P 1	NCI, GMFA, MPI : 202	NCI, GMFA, MPI : 300	23 - 21 h 30 h 6,1
Parcours GMFA, NCI et MPI	M P 2	NCI, GMFA et MPI : 91	M2 : 75 (estimation - à vérifier pour NCI)	NCI : 32 - 30 h GMFA : 16 h 30 MPI : 17 h 27,8 25,3

## Mention : Sc. du langage - 1

Spécialité		Effectifs 2007-08	Caps.accueil 2008-09	Vol. horaire hebdo.
Langage, langues, parole	M 1	58	70	17h - 14h 30 17,88
Langage, langues, parole	M 2	54	50	S3+S4 : 14h 30 22,6

### Parcours

- Général
- Phonétique
- Expertise en pathologie du langage et de la parole

## Mention : Sc. du langage - 2

Spécialité		Effectifs 2007-08	Caps.accueil 2008-09	Vol. horaire hebdo.
Traduction et interprétation		M1 : 132 M2 : 141	160 non spécifiées	M1: 18,50 M2 : -Traduct. : 7,66 -Trad. Econ. : 13,50 -interp. Conf. : 11,24 -Interp. LSF : 17 26,02
Didactique du français et des langues	M 1 M 2	M1 : 230 M2R : 63 M2 P : 55	140 80 - 100 60	25 - 24 5 - 5 SM 3 : 20 / 24 SM 4 : 0 12,9
Ingénierie ling.	M 1 M 2	Cohabilitation avec Paris X et Inalco		

## Constats, questions et problèmes

- Méthodologie, Informatique et Langues
- Ouverture professionnelle
- Volume horaire
- Taux de réussite
- Nombre de séminaires
- Suivi des mémoires
- Structure et cohérence disciplinaire

## Enseignements fonctionnels

- **a) Méthodologie** : grande disparité de contenu, surtout en M1
- **b) Informatique** :
  - Très souvent couplée avec méthodologie (bibliographie)
  - Rarement : proposition d'acquisition de nouvelles compétences au-delà du C2i ou de compétences spécifiques

## Enseignements fonctionnels (2)

- c) Langue** : Rappel : Niveau de langue pré-requis à la délivrance du Master
- Protocole Paris 3 :
    - Validation de la langue en L (la moyenne aux 6 semestres) vaut pour attestation du niveau requis
    - Etudiants étrangers non francophones font valoir leur compétence dans leur langue maternelle
    - Pour les autres cas : possibilité pour les étudiants de suivre des enseignements de langue non comptabilisés dans les 120 ECTS du Master.
  - Autres propositions d'enseignement de Langue
    - Dans certains masters : langue de spécialité, langue liée à la pratique professionnelle ...

## Ouverture Professionnelle , hors Master Pro

- Présente le plus souvent en M1
- Formes
  - Conférences sur métiers
  - stages
- MAIS
  - Méthodologie et Informatique (interprétation « plan licence »)
  - Ouverture : autres pays ?
  - Absent

## Volume horaire

- Constat : Volume horaire croissant

Explication :

- Différence pro/recherche

- Nécessité :

- poursuivre une formation de base
- accompagner l'étudiant dans sa formation pour la recherche

⇒ + de séminaires et de cours magistraux

	Min	Max
S1	7h	25h
S2	7h 30	24h
S3 R	7h 30	15h
S4 R	0 ou 2	10
S3 Pro	12	32
S4 Pro	4	30

⇒ la question des taux de réussite

## Taux de réussite en Master

Taux de réussite (%)				% Présents aux examens = au moins une note >0			
	Global	Min	Max		Global	Min	Max
M1	53,2	18	86	M1	71,9	50,6	91,2
M2 R	54,7	40	90	M2	49	32,2	91,1

Données 2006 - 2007

## Séminaires

- Nombre de séminaires par semestre :
  - M1 : 5-6 à 2
  - M2 : 5 à 1
- Nombre d'heures/sém : de 1h30 à 3 h
- Décompte des séminaires
  - CM
  - CM/TD
  - TD

## Encadrement des mémoires

- Mémoire ou Mini-mémoire en M1 : coefficient et ECTS éventuellement plus
  - Atelier ou encadrement tutoré - Coefficient et ECTS, heures non comptabilisées
  - Atelier ou encadrement tutoré - Coefficient et ECTS, heures comptabilisées
  - Heures de tutorat sans coefficient ni ECTS
- Présentation

## Mention et cohérence disciplinaire

- Réalité du tronc commun
- Continuité entre M1 et M2
  - pour les masters recherche
  - pour les masters pro
    - Des masters pro qui sont issus de DU
    - La question de leur intégration dans les cursus
    - Quelle qualification est offerte ? Caractère pluridisciplinaire, souvent spécifique des master pro (ex DESS)
    - Conditions d'admission : la diversité des publics
    - Frontière entre DU et Master pro : 2 cas
      - Langues et Musique
      - Depra

## Vote du CEVU

Le CEVU se réjouit de la grande qualité des dossiers de spécialité master qui lui ont été présentés. Il relève cependant que la politique des langues et la politique informatique ainsi que la réflexion sur la méthodologie sont très variables d'une spécialité à l'autre. Surtout, il signale quatre problèmes d'harmonisation que le temps n'a pas permis de résoudre :

- doublons entre certains parcours et / ou spécialités ;
- disparité importante du rapport H/E ;
- disparité importante de la taille du mémoire de M1 ;
- absence d'harmonisation sur l'encadrement des mémoires de M1 et M2.

Le CEVU, compte tenu du calendrier serré imparté pour l'ouverture des spécialités de master, donne un avis favorable à l'ouverture des spécialités (sauf pour le DEPRA et « Langues et Musique qui feront l'objet d'un vote séparé). Il souhaite néanmoins qu'une réflexion puisse rapidement s'instaurer sur les défauts d'harmonisation signalés afin d'y remédier à mi-parcours du contrat quadriennal 2009-2012.